



Service à domicile

Depuis 1958, POUJOL Opticiens vous propose une expertise de pointe dans le domaine de la vue.

POUJOL Opticiens, c'est avant tout l'**expérience, la qualité et le soin apporté depuis 55 ans** à la réalisation de vos lunettes afin de vous garantir le meilleur confort visuel.

Nos opticiens diplômés se déplacent sur rendez-vous à votre domicile ou dans votre centre de soins.

Après analyse de vos besoins visuels nous vous faisons parvenir **un devis précis sous 48 heures**.

Dès acceptation, nous nous engageons à vous **livrer vos lunettes dans les plus brefs délais**.

Les outils et machines de haute précision, les logiciels utilisés dans nos différents points de vente vous assurent de toujours profiter du meilleur en matière de technologie.

Nous sélectionnons nos fournisseurs pour leur savoir-faire et la qualité de leurs produits : verres, montures, lentilles de contact, c'est **notre engagement de vous offrir toujours le meilleur équipement avec l'assurance des prix les plus justes**.

- **A SAVOIR** : Renseignez-vous si POUJOL Opticiens a signé des accords de tiers payant avec votre mutuelle.

Nos engagements

● **Entretien gratuit**

Parce que vos lunettes sont soumises à des contraintes quotidiennes et que le confort est essentiel à votre bien-être nous vous assurons l'ajustage, le nettoyage et le contrôle gratuit de vos lunettes autant de fois que vous le jugez utile.

● **Assurance monture et verres : 24 mois ***

Pendant 2 ans, si vous cassez vos lunettes, nous nous engageons à réparer votre monture où à remplacer la pièce défectueuse ou endommagée dans les plus brefs délais.

Vos verres (sauf rayures) bénéficient également de cette garantie de remplacement à l'identique avec une franchise de 30% sur le prix du nouveau verre.

● **Garantie adaptation : 3 mois**

Afin de vous apporter une entière satisfaction de vos lunettes, si vous éprouvez des difficultés d'adaptation avec les verres prescrits, nous nous engageons à étudier avec vous les causes de cette gêne visuelle et à les remplacer si nécessaire pendant une période de 3 mois.

● **Facilité de paiement**

Afin de maîtriser votre budget, nous vous proposons d'étaler votre règlement en 3 fois sans frais supplémentaires.

* Cette garantie s'applique exclusivement aux lunettes correctrices